

Rassemblement à Nantes devant la préfecture à 18H Jeudi 18 Juin sur nos revendications Cgt-FORCE OUVRIERE de Loire-Atlantique

Le gouvernement a décidé de prolonger l'état d'urgence jusqu'au 10 juillet afin de mettre à profit cette période pour dérèglementer, déroger au code du travail et aux statuts, en particulier concernant le temps de travail et les congés. C'est la raison pour laquelle, nous demandons la levée de cet état d'urgence.

De leur côté, MACRON et MERKEL annoncent un plan de relance de l'économie de centaines de milliards d'euro. Renault, dans le même temps, et malgré le prêt de 5 milliards d'€ obtenu de l'Etat, lance un plan de licenciements qui conduit plusieurs milliers de salariés à s'organiser par la grève.

Dans le secteur privé, des milliers d'emplois ont déjà été perdus et de nombreuses entreprises, comme dans l'aéronautique, annoncent déjà des plans de licenciements massifs. Décidemment, L'argent est fait pour aller dans la poche des actionnaires des grands groupes et non pour sauver les emplois.

Et le gouvernement poursuit son œuvre de **pillage de la Sécurité Sociale et de démantèlement des services publics**, avec ses mesures contre l'école de la République ou l'hôpital. L'objectif avec le projet « SEGUR » est d'avancer vers la restructuration de l'hôpital et la remise en cause des statuts. Ce qui est vrai pour l'hôpital ou l'école l'est également pour tous les secteurs (postes, finances, territoriale etc.).

Toutes les raisons de revendiquer sont là, mais l'interdiction de se rassembler est maintenue jusqu'au 10 juillet au moins !

C'est inacceptable, c'est une atteinte très grave à nos libertés !

Alors dans ces conditions, l'Union Départementale et ses syndicats appellent partout les salariés à ne pas accepter « l'état d'exception » et « l'union nationale ». Elles les appellent à se mobiliser pour gagner sur leurs revendications.

Afin de faire valoir nos revendications, l'Union Départementale, après avoir participer le 26 mai dernier aux rassemblements devant les hôpitaux de Nantes et Saint Nazaire, appelle à un premier rassemblement sur les revendications, entre autres :

- Levée de l'état d'urgence, de l'interdiction de se rassembler et de « Stop Covid »
- Aucun licenciement dans le secteur privé et l'industrie
- Refus des accords de performance collective visant à réduire les salaires et les primes
- Respect du code du travail et des statuts (temps de travail, congés etc.)
- Rétablissement immédiat de tous les moyens et postes pour les services publics
- Arrêt du pillage de la Sécurité Sociale
- Revalorisation immédiate des pensions et abandon définitif des contre-réformes de l'assurance chômage et des retraites

Jeudi 18 juin à 18H devant la préfecture à Nantes

Union Départementale FO 44: Michel Le Roc'h - mleroch@fo44.fr